

UN COUP DE POUCE FINANCIER  
POUR VOS TRAVAUX

Pour encourager la rénovation énergétique des logements privés sur les 6 communes du territoire\*, la Communauté de Communes Sud Estuaire a mis en place le dispositif **SudEstuaiRénov**

SudEstuaiRénov, l'«Espace Conseil France Rénov' en Sud Estuaire, est un service public. Ses conseillers offrent un accompagnement gratuit, neutre et objectif, pour vous accompagner dans votre projet de rénovation énergétique, sur les plans techniques, administratifs et financiers.

Dans le cadre de ses politiques de l'habitat et de la transition écologique, la Communauté de Communes Sud Estuaire a fait le choix de soutenir financièrement certains **projets s'inscrivant dans une démarche de rénovation énergétique globale**

POUR QUOI FAIRE ?



- Vous informer et vous conseiller pour concevoir votre projet de rénovation.
- Vous proposer une évaluation énergétique globale de votre logement dans le cadre d'une rénovation performante.
- Vous permettre de mobiliser les aides financières auxquelles vous avez droit.
- Vous orienter vers les professionnels compétents.
- Vous accompagner dans le suivi des travaux.

POUR VOTRE LOGEMENT ?



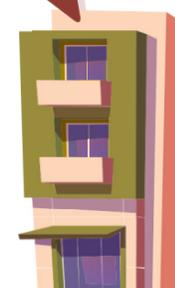
- Vous obtenez l'aide « MaPrimeRénov' - parcours accompagné » de l'Anah (Agence Nationale de l'Habitat) ? La Communauté de Communes Sud Estuaire offre un coup de pouce de 500 € supplémentaires pour initier votre projet. Le montant est mobilisable, sous conditions de ressources, dans le cadre d'un dispositif d'accompagnement aux travaux : « Bien habiter en Pays de Retz ».
- La Communauté de Communes Sud Estuaire vous permet d'obtenir jusqu'à 1 370 € par logement pour mener à bien votre projet.
- » Formulaires et règlements sur [www.cc-sudestuaire.fr](http://www.cc-sudestuaire.fr)

POUR QUI ?



- Pour les propriétaires occupants ou bailleurs.
- Pour les locataires.
- Pour les copropriétaires et syndics de copropriété.

POUR VOTRE COPOPRIÉTÉ ?



- La Communauté de Communes Sud Estuaire permet à votre copropriété d'obtenir jusqu'à 12 630 € par bâtiment.
- » Formulaires et règlements sur [www.cc-sudestuaire.fr](http://www.cc-sudestuaire.fr)

4 BONNES RAISONS  
DE SE LANCER!



1 DIMINUEZ vos factures d'énergie



2 AMÉLIOREZ le confort de votre logement



3 VALORISEZ votre patrimoine immobilier



4 PRÉSERVEZ l'environnement